

A ne pas publier avant le 6 octobre

UN-HABITAT

THE CHALLENGE OF SLUMS



La population des taudis doublera d'ici à 2030 :

L'objectif de développement du Millénaire pourrait être insuffisant

Le Rapport de l'ONU-HABITAT conclut qu'un grand nombre de gouvernements sont mal équipés pour faire face au problème des taudis. Il est urgent de concevoir de nouvelles approches en matière d'aménagement urbain et d'améliorer les politiques de gestion.

Près d'un milliard de personnes, soit un être humain sur six, vivent aujourd'hui dans des taudis et ce nombre doublera vraisemblablement au cours des trente prochaines années, d'après la nouvelle publication de l'ONU-HABITAT **The Challenge of Slums: Global Report on Human Settlements 2003**.

Face à une croissance urbaine sans précédent, doublée d'une aggravation de la pauvreté et d'une accentuation de l'inégalité sociale, et à l'accroissement prévisible de la population des taudis (qui devrait atteindre 2 milliards environ d'ici à 2030), l'objectif de développement du Millénaire visant à améliorer la vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis d'ici à 2020 devrait être considéré comme le minimum absolu pour la communauté internationale, d'après le Rapport qui sera publié en octobre 2003.

La pauvreté se déplace de la campagne vers les villes, dans un processus aujourd'hui appelé l'« urbanisation de la pauvreté ». Le nombre absolu de pauvres et de personnes dénutries dans les zones urbaines s'accroît, tout comme les effectifs de citoyens pauvres qui souffrent de malnutrition, soulignent les auteurs du Rapport.

Cette évolution vers l'« urbanisation totale », qui est déjà arrivée à son terme en Europe ainsi qu'en Amérique du Nord et dans la plupart des pays de l'Amérique du Sud, implique que tout nouvel accroissement de la population interviendra dans les villes du monde en développement, dont la taille doublera d'ici à 2030. Les trois quarts de cet accroissement toucheront les villes de 1 à 5 millions d'habitants et les villes plus petites de moins de 500 000 habitants. Le Rapport constate avec inquiétude que pratiquement rien, voire rien, n'est prévu actuellement pour loger ces nouveaux habitants et leur assurer les services nécessaires.

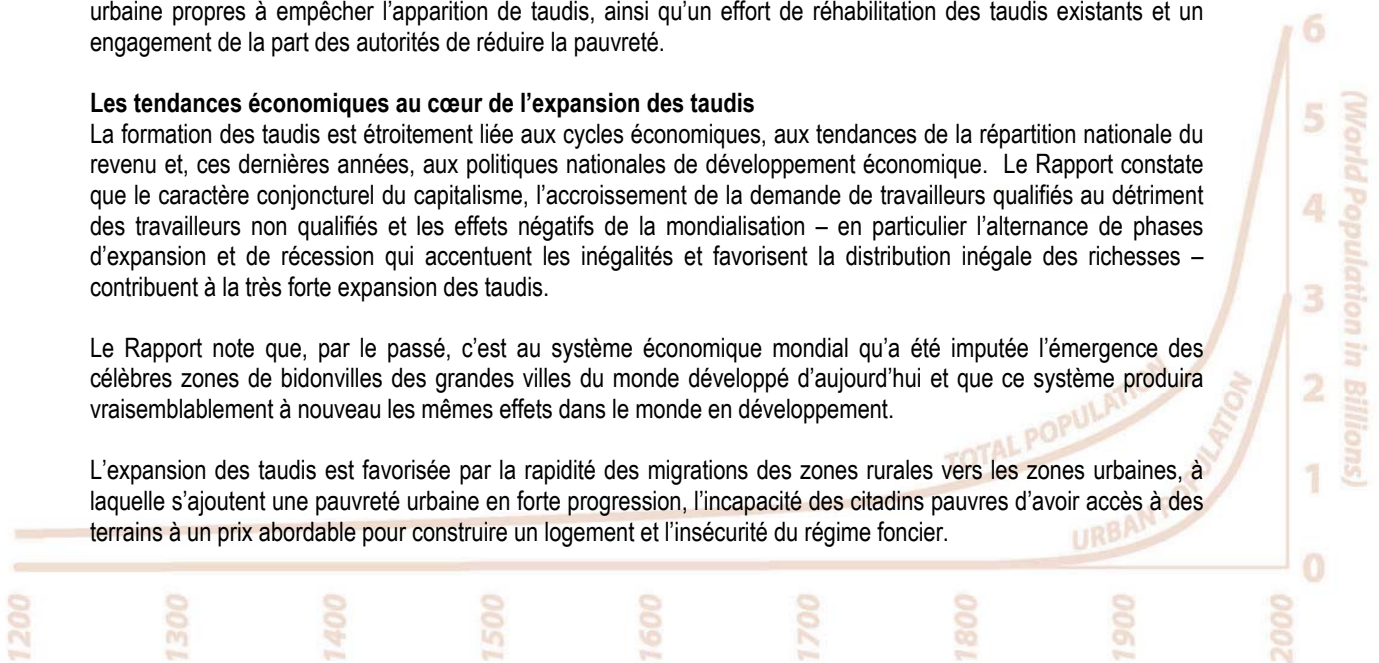
Pourtant, l'objectif de l'Organisation des Nations Unies de « Villes sans taudis ni bidonvilles » n'est pas irréalisable, d'après le Rapport, qui demande la mise en œuvre vigoureuse de politiques d'aménagement urbain et de gestion urbaine propres à empêcher l'apparition de taudis, ainsi qu'un effort de réhabilitation des taudis existants et un engagement de la part des autorités de réduire la pauvreté.

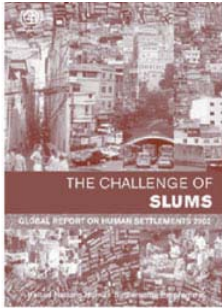
Les tendances économiques au cœur de l'expansion des taudis

La formation des taudis est étroitement liée aux cycles économiques, aux tendances de la répartition nationale du revenu et, ces dernières années, aux politiques nationales de développement économique. Le Rapport constate que le caractère conjoncturel du capitalisme, l'accroissement de la demande de travailleurs qualifiés au détriment des travailleurs non qualifiés et les effets négatifs de la mondialisation – en particulier l'alternance de phases d'expansion et de récession qui accentuent les inégalités et favorisent la distribution inégale des richesses – contribuent à la très forte expansion des taudis.

Le Rapport note que, par le passé, c'est au système économique mondial qu'a été imputée l'émergence des célèbres zones de bidonvilles des grandes villes du monde développé d'aujourd'hui et que ce système produira vraisemblablement à nouveau les mêmes effets dans le monde en développement.

L'expansion des taudis est favorisée par la rapidité des migrations des zones rurales vers les zones urbaines, à laquelle s'ajoutent une pauvreté urbaine en forte progression, l'incapacité des citoyens pauvres d'avoir accès à des terrains à un prix abordable pour construire un logement et l'insécurité du régime foncier.





UN-HABITAT

THE CHALLENGE OF SLUMS



Pour plus de la moitié des vingt-neuf villes ayant fait l'objet d'une étude de cas dans le rapport de l'ONU-HABITAT, des taudis continueront de se constituer dans l'ensemble de l'Afrique et dans de nombreuses parties du Moyen-Orient, de l'Amérique latine et de l'Asie.

La priorité doit être accordée à l'atténuation de la pauvreté

Si les approches traditionnellement mises en œuvre pour résoudre le problème du taudis ont en général été axées sur l'amélioration du logement, de l'infrastructure et des conditions de l'environnement physique, les auteurs du Rapport prônent une démarche plus globale visant à remédier au problème de l'emploi des habitants de taudis et des citoyens pauvres dans leur ensemble.

Taudis de l'espoir et non du désespoir

Le Rapport d'ONU-HABITAT *The Challenge of Slums: Global Report on Human Settlements 2003* constate que, malgré la crise actuelle, les exemples ne manquent pas de solutions novatrices imaginées par les pauvres pour améliorer leurs propres conditions de vie, la cohésion sociale se renforçant lorsque des politiques de réhabilitation adaptées sont mises en œuvre. Ces politiques élargissent les possibilités de sécurité d'occupation, de développement économique local et d'amélioration des conditions de vie et des revenus des citoyens pauvres. Elles peuvent changer radicalement les établissements dans lesquels les citoyens pauvres luttent pour survivre et transformer des logements délabrés et sales où sévissent la maladie et l'insécurité en maisons rénovées et bien entretenues, où les familles et les communautés peuvent s'épanouir. Cette transformation -- de taudis du désespoir en taudis de l'espoir -- est, d'après le Rapport, non seulement concevable si les bonnes politiques sont mises en place, mais tout à fait réalisable.

GRHS/03/FB1 : **Le présent article de l'ONU-HABITAT peut être repris ou cité à condition d'indiquer que l'ONU-HABITAT en est la source. Les photographies correspondant à cet article peuvent être consultées sur notre site Internet. Pour tout complément d'informations s'adresser à : M. Sharad Shankardass, Porte-parole, Mme Zahra Hassan, Chargée de liaison avec la presse et les médias, Groupe des relations avec la presse et les médias, téléphone : (254 20) 623153/623151/623136, télécopieur : (254 20) 624060, courriel : habitat.press@unhabitat.org, site Web : www.unhabitat.org**

